



## Mise a l'epreuve a partir de quand+autre question

Par **grogne**, le **01/09/2010** à **23:51**

Bonjour,

je voudrais des renseignements pour un ami 1/il a été condamné à de la prison ferme et 3 ans de mise à l'épreuve avec suivi psy et spip se que nous aimerions savoir c'est les 3 ans démarrent à partir du jugement ou de la libération? 2/il a avoué après une garde à vue longue et pénible pensant que l'avocat d'office l'aiderait devant le procureur à prouver son innocence (absence sur le lieu des faits et dénonciation par la personne instigatrice des faits) se dernier a peine lu l'affaire lisait un livre de cuisine et conseille de plaider coupable au vu de son pedigree (se n'est pourtant pas un chien) que le procureur ne le croirait pas et qu'il en prendrait pour plus ....qu'il pourrait faire appel par la suite comparution immédiate une autre avocate d'office qui a préféré plaider comme son confrère trop compliqué de revenir sur des aveux contraint et quelques peu force je l'ai rencontrée 3 minutes me conseillant de trouver des preuves et que mon ami porte plainte à l'IGS

il n'a pu faire appel il pensait me voir au parloir dans les 10 jours fatigué pour me dire de prendre un avocat pas d'office mais pas de chance appendicite impossible de le voir parloir phantom et j'ai pu le voir qu'à son retour d'hôpital parloir le 11ème jour trop tard j'ai été maison justice..qui me l'a confirmé à moins d'un vice de procédure bref le dénonciateur instigateur a eu 2 mois +1 an de surcité (2 mois qu'il a pas fait il a trouvé un travail entre temps) lui a été condamné à 8 mois + 2 mois de surcité ils doivent payer chacun 1250 euro comme il a été arrêté 6 mois après les faits difficile de prouver quoi que se soit avec sa mère une partie de la soirée qui la mit dans le bus un appel tel un ordinateur ne serait pas des preuves..mais des preuves il n'y en a pas qui ont été cherchées aucune empreintes de prises..rien un dénonciateur accuse et lui qui a fait des aveux même la victime nous a aidé car elle était convaincue de son innocence a contacté le commissaire ..vu des juristes..m'a aidé et je l'en remercie mes questions ; comment retrouve trace du procès et de l'avocat devant le procureur mon ami a perdu les papiers en prison..nous voulons savoir qui l'a défendu devant

le procureur a cet avocat il lui a dit se qu'il avait subit au commissariat et qu'il etait innocent...ils doivent payer a 2 mais bien que l'autre travail et paye pas le Juge d'application des peine lui dit de tout paye estce normal? 3/peut on se porter plainte fausse denonciation?et reouvrir l'enquete merci